



Novembre 2020
Numéro 38

Dans ce numéro

Location appartement.....	1
Conseil d'administration	2
Page Facebook	3
Stratégie commerciale	4
Terr'Happy	4
Témoignage.....	5
Binettes et compagnie.....	6
Centre médico-social	6
Association Ste Agnès.....	7
GAIA	7
Journée juridique	8
Galerie photos.....	7
Sur la Ferm'avenir du Bercail.....	8

Des nouvelles du bercail paysan



Notre association est soutenue par



Un appartement en ville !

En attendant mieux, nous avons installé une tente de 32m², à proximité du bâtiment de la ferme, pour que les personnes accueillies en journée au Bercail Paysan puissent prendre leur repas, prendre du repos, faire quelques activités.

Avec l'automne qui arrive, ce n'était plus possible. Nous avons donc pris la décision de louer un appartement à La Côte St André, en attendant une solution plus proche de la ferme. C'est grâce à Anne-Françoise Berger que nous avons pu signer ce contrat de location avec Dominique Mioux qui a eu la gentillesse de retenir notre candidature pour louer cet appartement qui vient d'être remis à neuf. Un joli appartement au rez-de-chaussée qui leur permet de faire des temps de repas/repos au chaud. Cela permet aussi à notre petit groupe de faire des activités cuisine l'après-midi quand le temps n'est pas favorable. Encore merci à madame Mioux.



Conseil d'Administration du 6 octobre 2020 à Viriville chez A.F. Berger



Etaient présents : Romain Poureau – Christophe Chapelin – Jean-Yves Morgantini – Christine Dumoulin – Jean-Pierre Spay – Kalthoum Clavel – Anne-Françoise Berger – Raymond Riban – Martine Croisier

=> Christine a participé à l'assemblée générale de Binettes et compagnie, le samedi 3 octobre 2020, à partir de 10 heures. Ils reçoivent 15 à 20 personnes par semaine. Ils proposent des activités notamment à un groupe de 6 jeunes de l'IME de Roybon, de 10h à 17h. Leurs activités vont de la graine à la vente, en passant par la transformation. Comme le bercail, ils travaillent avec l'association Ste Agnès à une convention de partenariat pour créer un lieu de vie (LVA). Ils ont pour objectif d'acheter (ou faire acheter) un bâtiment qui est l'ancienne soierie de Ste Antoine. L'idée est de faire des travaux dans ce bâtiment pour qu'il puisse abriter à la fois le LVA et des personnes âgées. Comme les travaux sont conséquents, ce LVA ne pourrait pas voir le jour à moyen terme. Ils envisagent donc d'abord de créer un LVA dans les locaux de l'EPADH de Roybon, après son déménagement. Pour cela, ils sont en discussion avec la mairie de Roybon. Pour l'achat de la soierie, ils ont rencontré la foncière du Chênelet. Il s'agit d'une foncière qui intervient sur le territoire des Hauts de France. Ils les ont rencontrés. Ils sont intéressés par leur projet, mais il faut d'abord que cette foncière fasse les démarches pour être bailleur social en Auvergne - Rhône Alpes. A l'assemblée générale, le maire de St Antoine a manifesté son intérêt et son soutien au projet, mais a également précisé qu'il n'est pas possible pour la commune d'y participer financièrement

=> Lors du conseil d'administration du 8 septembre, nous avons décidé l'achat et la mise en place de 3 algécos sur un terrain municipal à proximité de la maison de Raymond. Durant le mois de septembre, nous avons beaucoup travaillé à la réalisation de ce projet (surtout Raymond) pour donner, au plus vite, un toit à l'accueil en journée. Il s'avère qu'il y a de nombreux obstacles au projet. Le terrain prêté est constructible, mais en zone inondable. Il faut donc réaliser un socle de galets. La mairie nous accompagne dans les démarches pour le dépôt du permis de construire provisoire. Cependant, comme nous sommes une association, il faut obligatoirement que l'on prenne un architecte (ils sont peu disponibles – cela représente un coût). Faire les branchements des algécos aux réseaux est aussi compliqué. De plus, il s'avère qu'il y a une taxe de plus de 3000 euros juste pour se raccorder aux réseaux. Enfin, il faut que l'on refasse le dossier pour être reconnu ERP de 5^{ème} catégorie. Dans le meilleur des cas, il faudra 3 à 6 mois pour que l'installation des 3 algécos puisse être effective. Deux options s'ouvrent à nous : louer un seul algéco et louer un appartement pour une installation rapide. L'algéco permet d'avoir un abri temporaire sur place. Mais, il n'est pas facile de trouver un algéco à louer. Cela ne résout pas forcément la difficulté de le relier aux réseaux. Interrogée, Chantal préfère un appartement si cela doit durer plus d'un mois. Anne-Françoise contacte une de ses amies qui a un appartement à louer dans la rue centrale à La Côte St André. Elle nous loue cet appartement à hauteur de 400 euros par mois.

=> Anne-Françoise fait un bilan de la participation des bénéficiaires aux activités du bercail. Notre budget prévisionnel est construit autour d'une participation active de 3 personnes par heure d'accueil proposée (soit un total de 99 heures facturables par semaine). Le budget prévoit un taux de fréquentation de 90%. Actuellement, il y a 106,5 heures facturées par semaine. C'est plutôt encourageant, mais cela reste fragile car nous n'avons aucune personne en liste d'attente, même si nous avons plusieurs contacts pour lesquels des stages sont prévus. Il suffit qu'une ou deux personnes cessent de participer aux activités en journée pour mettre notre budget en péril. Actuellement, nous savons qu'Astrid viendra 7 heures de moins par semaine lorsqu'elle pourra intégrer le SAJ de La Côte St André. Simon Marcello, qui vient actuellement 14 heures par semaine, doit intégrer une structure à Villfontaine en janvier-février et donc

arrêter les activités du bercail.

=> Nous avons reçu un courrier de la fratrie Riban qui nous demande de nous positionner sur le rachat ou non de la maison du 1005 route du Dauphiné à Gillonnay. Il nous est demandé de leur confirmer notre intention avant mi-décembre. Il n'est plus envisageable de trouver une solution tiers pour acheter cette maison. Le conseil d'administration doit donc se positionner pour savoir si le bureau réalise les démarches pour négocier ou non l'achat. Cela impacte essentiellement le projet du lieu de vie. Deux options sont comparées : acheter la maison maintenant pour la soustraire au marché ou laisser la vente se faire sans nous et envisager une construction neuve lorsque nous serons en mesure de créer le lieu de vie.

Après discussion, le conseil d'administration décide de faire les démarches pour voir si la caisse d'épargne nous accorderait un prêt qui nous permettrait de financer l'achat de la maison. Kalthoum Clavel, qui est également administratrice à la fondation caisse d'épargne, se renseigne pour voir si c'est envisageable. Anne-Françoise rencontre GAIA le 19 octobre, pour nous aider à négocier ce prêt avec la banque. Raymond et Anne-Françoise ont rendez-vous avec Olivier Marze, directeur de l'association Ste Agnès, pour connaître sa position au regard de la maison.

Astrid remplit les seaux de grains pour les poules



Florence ramasse les blettes qu'ils ont cultivées dans le jardin.



Simon C et Antonin remplissent des sacs de pomme-de-terre



Simon M donne le biberon à un agneau



Le Bercail Paysan
@lebercailpaysan · Communauté



Marie Croisier



Le 11 octobre 2020, nous avons passé les 1000 personnes qui aiment la page facebook du Bercail Paysan. A cette occasion, nous avons publié cette photo, à gauche, sur laquelle les personnes accueillies affichent les lettres du mot « merci ».

A notre tour, nous remercions Marie qui se charge des publications sur les réseaux sociaux. Nous remercions aussi beaucoup Chantal qui réalise les photos et petits films qui illustrent nos messages.

Formation Alter'Incub suite et fin de notre formation à la stratégie commerciale



Ariane et Raymond

Lors de ce mois d'octobre, nous avons vécu 4 temps forts avec Ariane Treseler, formatrice commandité par Alter'Incub pour nous former à la stratégie commerciale.

Le 1er octobre, nous avons suivi une formation collective, en visio. Celle-ci avait pour objet de nous donner des outils pour mieux gérer les rendez-vous que nous pouvons avoir avec des financeurs, des élus, des familles ou bénéficiaires. Elle nous a appris notamment à préparer en amont nos questionnements pour être sûrs d'obtenir, à la fin de la rencontre, les informations souhaitées.

Le 5 octobre, nous avons bénéficié d'un temps d'échange individuel avec Ariane. Elle a pu répondre à nos questions, vérifier que nous avons bien compris et assimilé les concepts qu'elle a voulu partager avec nous. Elle nous a donné des conseils précis, appliqués à notre situation et à notre projet.

Le 12 octobre, Ariane a participé en auditeur libre à un rendez-vous que nous avons organisé. Elle a ainsi pu observer notre démarche d'entretien. A l'issue de la rencontre, elle nous a donné de nouveaux conseils pour être plus professionnels.

Le 15 octobre, pour finaliser cette formation qui s'est étalée sur plusieurs mois, nous avons présenté un diaporama avec les principaux éléments de la stratégie commerciale que nous comptons mettre en œuvre pour démontrer que nous sommes capables d'atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le budget prévisionnel.



Richard participe au parage des onglons des brebis.



Florence nourrit Rosette avec des glands et des châtaignes qu'elle a ramassés.

Lieu d'accueil « Terr'Happy » à Viriville

Nous avons rencontré à plusieurs reprises Christine Pradier. Elle a créé, à Viriville, Terr'Happy. Il s'agit de gîtes dans lesquels elle accueille toute personne le souhaitant. Forte de sa formation et de son expérience de monitrice-éducatrice pendant 25 ans dans un foyer d'accueil pour personnes en situation de handicap psychique, elle propose aussi d'accueillir des personnes en situation de handicap mental avec ou sans leurs aidants.



Christine Pradier

Témoignage de Cécile, voisine de Mathéo, accueilli depuis le 8 juin au Bercaïl.



Petit garçon, Mathéo était un enfant différent disait sa grand-mère Elise qui lui portait beaucoup d'attention. Il grandit à Sardieu, dans la plaine de la Bièvre et maintenant il bénéficie de 2 jours par semaine au Bercaïl paysan.

Un enfant qui n'a pas trouvé sa place à l'école

Mathéo essaye l'école publique, puis l'école Primevère avec une autre pédagogie, mais les difficultés sont trop importantes dans sa relation aux autres pour continuer son inclusion. Du coup, sa maman lui fait l'école à la maison.

Mathéo ne parle pas

Enfin pas tout à fait, il parle aux personnes de sa famille proche mais Mathéo ne communique pas avec les autres. Il n'a pas de relation sociale avec son environnement. Cela ressemble à une forme de mutisme sélectif, finalement Mathéo reste chez lui où il se sent en sécurité jusqu'à ses 18 ans.

Le projet du Bercaïl paysan

Mes copines Anne-Françoise et Martine et néanmoins collègues de travail me parlent du projet d'une ferme, support éducatif pour l'accueil d'adultes handicapés. J'ai tout de suite trouvé l'idée géniale et j'ai toujours pensé que Mathéo pourrait y être bien.

De suite, j'en parle à la grand-mère de Mathéo, agricultrice à la retraite. Cette dernière en parle aux parents. Les contacts sont pris entre le Bercaïl Paysan, Max le papa, Nathalie la maman et Mathéo.

Les années passent avec toutes les vicissitudes administratives et politiques. Je suis navrée qu'un si beau projet mette si longtemps à aboutir en sachant combien Simon, Mathéo et les autres ont besoin d'une petite structure d'accueil pour vivre leur handicap avec pour support thérapeutique les animaux de la ferme.

Bravo à toute l'équipe du Bercaïl Paysan pour votre pugnacité et ne jamais avoir baissé la garde.

Un nouveau Mathéo depuis son arrivée au Bercaïl

Depuis quelques mois, Mathéo est intégré les jeudis et vendredis à la ferme du Bercaïl.

Récemment, je rencontre Mathéo aidant son papa à bricoler. En me voyant, Mathéo n'est pas parti se cacher comme il le faisait auparavant. Il est resté à écouter la conversation. Alors, j'en profite pour lui parler et à ma grande surprise, Mathéo me répond pour la première fois depuis 18 ans.

Incroyable, il me dit ce qu'il fait au Bercaïl Paysan, soigner les lapins, ramasser les œufs, les compter et les mettre en boîte.

Les moments où l'on prépare le repas. Il était expressif et dans la relation.

Mathéo m'a parlé

Je suis rentrée à la maison heureuse de dire aux enfants et à Louis-Marie : Mathéo m'a parlé.

Quel plaisir
d'entendre
Mathéo !



Mathéo dans la remorque de pommes de terre



Mathéo sort les poules du poulailler

Travail collaboratif avec l'association « Binettes et compagnie » de St-Antoine-L'Abbaye



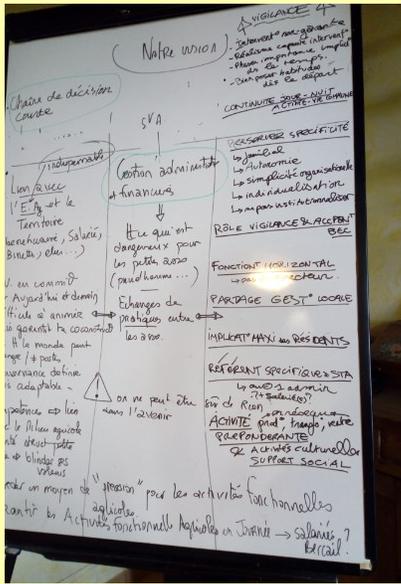
Comme le Bercail Paysan, l'association Binettes et compagnie réfléchit à l'écriture d'une convention de partenariat avec l'association Ste Agnès, pour la création d'un lieu de vie et d'accueil de personnes adultes en situation de handicap mental. Nous nous connaissons depuis longtemps et partageons fréquemment autour de nos problématiques communes.

A l'initiative de Binettes et compagnie, nous avons décidé de réaliser une journée de travail collaboratif le 7 octobre 2020. Cette journée s'est découpée en deux temps : la matinée est réservée à la vision croisée « Binettes-Bercail » de la gestion du lieu de vie en rythme de croisière. L'après-midi est consacré à la rédaction des articles de la convention (dont on a défini les titres lors de la réunion de travail commune avec Ste Agnès le 30 septembre). N'ayant pas eu le temps de discuter de l'ensemble des points de la convention, ce travail s'est poursuivi, en visio, le 21 octobre matin.



Ces temps d'échange permettent de confronter nos idées, nos points de vue et nous poussent à approfondir notre réflexion.

Ce travail n'est qu'un préalable à un nouveau temps de travail collaboratif avec, en plus de Binettes et compagnie, les associations Ste Agnès et Poly'SAJ, qui est prévu le 18 novembre 2020 matin.



Rencontre avec les personnels du centre médico-social de St-Etienne-de-St-Geoir. Le mardi 13 octobre 2020



Nous poursuivons la mission que nous nous sommes donnée, de connaître et de nous faire connaître des professionnels du monde médico-social de notre territoire. Nous avons pris contact avec le centre médico-social de Saint-Etienne-de-Saint-Geoir.

Suite à des échanges de mail, nous avons décidé de nous rencontrer un mardi, car c'est une journée où les personnels ont du temps réservé pour du travail d'équipe. Ainsi, ce sont 5 personnes que nous avons reçu : 4 assistantes sociales et une secrétaire. Ce temps nous a permis de mieux connaître leurs missions, mais aussi de leur présenter notre association, nos projets et de leur faire visiter les lieux.

Ces temps d'échange très conviviaux sont importants pour notre association, car il est très enrichissant pour nous de rencontrer des professionnels de l'accompagnement de personnes en situation de handicap ou de fragilité.

La question de la vente de la maison de l'indivision Riban se faisant pressante, puisque nous devons prendre une décision avant la mi-décembre, nous avons souhaité

connaître la position de l'association Ste Agnès quant à ce bâti, dans le cadre de notre réflexion sur une convention de partenariat pour la création du Lieu de vie et d'accueil. O. Marze, directeur, nous a informés que cet aspect n'a pas encore été évoqué au sein de leur conseil d'administration et qu'il n'est pas question pour le moment d'achat. Ils sont d'ailleurs locataires de la plupart des lieux dans lesquels se déroulent leurs autres activités.

Discussion en visio avec O. Marze et E. Du- bois de l'association Ste Agnès le 14 octobre 2020

Rencontre avec Kenza Hseine - GAIA Le 19 octobre 2020 en visio

Suite à notre journée de formation Alter'incub sur la gestion financière, animée par Chloé Lagabrielle de GAIA, nous avons été mis en contact avec sa collègue qui est chargée de financement.

C'est en évoquant notre intention de faire une demande de prêt pour acquérir nos algécos, que Chloé Lagabrielle nous a incités à nous rapprocher de GAIA pour voir s'ils pouvaient nous soutenir auprès de la Caisse d'Épargne.

Dans ce cadre, et suite à quelques échanges au-préalable, entre Mme Gay-Dumont de la Caisse d'épargne, Kenza Hseine de GAIA et nous-même, il a été décidé d'un premier rendez-vous formel pour éclaircir les besoins que nous pourrions avoir et sur quelles bases solliciter l'accompagnement financier de GAIA.

Nous avons évoqué non seulement notre projet d'acheter des algécos mais aussi celui de se porter acquéreur de la maison Riban, bientôt mise en vente (dans le principe que si nous pouvons obtenir un prêt pour la maison, nous abandonnerions l'achat des algécos).

K. Hseine nous a confirmé que GAIA ne se positionne pas sur du financement d'investissement immobilier et ne pourra pas intervenir sur une aide au prêt, ni sur notre besoin de financer les frais de notaire. Cependant, si nous devons utiliser notre fonds de roulement, alors GAIA pourrait nous proposer de l'aide à la reconstitution de notre trésorerie. Ils ont la possibilité également si besoin, de venir en relais d'une subvention accordée mais longue à être débloquée.

K. Hseine nous fait part également de son intention de nous faire passer une opportunité de demande de subvention auprès de la CAF (Caisse d'Allocation Familiale), pour laquelle ils sont relais. GAIA est en train de mettre cela en place, car ce sont eux qui réceptionnent et étudient les dossiers en amont de la CAF. Nous pourrions faire valoir, pour obtenir cette subvention, les pertes occasionnées et/ou le retard pris pour cause de crise sanitaire.

Nous décidons d'échanger sur les avancées des deux projets d'achat et de nous rencontrer à nouveau dès que nous aurons effectué notre proposition financière pour l'achat de la maison auprès de la fratrie Riban.



GAIA = Grenoble Alpes Initiative Active

Cette structure, que nous avons déjà rencontrée, a pour mission de

- ⇒ Contribuer au développement du tissu économique et social local
- ⇒ Promouvoir et favoriser l'entrepreneuriat et l'économie sociale et solidaire
- ⇒ Assurer une dynamique collective du territoire et développer les réseaux de proximité
- ⇒ Permettre à chaque porteur de projet d'accéder dans de bonnes conditions à un prêt bancaire.

Travaux d'automne au Bercaïl Paysan



Sur la Ferm'Avenir du Bercaïl paysan

En octobre, on agite la boule sous les arbres !

Le ramassage des noix touche à sa fin et ce sont les résidents du Bercaïl qui en ont récolté la majeure partie, je les en remercie. Les courges aussi sont rentrées en pallox. Les brebis sont toujours au pâturage. Elles devraient pouvoir y rester jusqu'à fin décembre. Les céréales sont semées (cette année c'est un mélange de triticale, avoine, pois et féverole). Le maïs a été battu. Le rendement est plutôt bon. Surement la chance du débutant.

Cette année nous organisons une commande groupée d'agrumes bio et autres produits alimentaires Bio qui arrivent directement d'Andalousie. Si vous souhaitez passer commande, vous trouverez toutes les infos en suivant le lien suivant :

<https://forms.gle/nN9rmmgkQh4wsxgV8>



Commande Groupée d'agrumes

Audrey (06 87 23 50 33)

bioagrumesbievre@gmail.com

Romain

06.84.18.22.86

Rappels des dates importantes :

- Commandes avant le mercredi 25 novembre 2020
- Retrait des commandes à la Ferm'Avenir du Bercaïl de Gillonnay le vendredi 11 décembre 2020

Vous pouvez aussi encore passer commande d'agneau : colis, détail, merguez, saucisses, boulettes, steak haché....

Aussi disponible : Pois chiches et Lentilles Bio (5€/kg), pommes de terre Bio (15€/25kg) de L'EARL du village "Gillonnay".



Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités
agricoles

1005 route du Dauphiné, 38260
Gillonnay

Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise
BERGER

Secrétaire : Martine CROISIER
lebercaïlpaysan@orange.fr

06.26.55.14.17

